

L'ÂGE INDUSTRIEL

EN ISÈRE

ATELIER 3 : LES LUTTES OUVRIÈRES

Document 1 : Affiche pour une réunion de tisseurs à Vienne (août 1895) ; ADI, 166 M 3.

**SALLE DU THEATRE**

**REUNION CORPORATIVE**

**DIMANCHE 11 AOUT 1895, A 9 HEURES 1/2 DU MATIN**

**AUX TISSEURS ET TISSEUSES**

*de la Ville de VIENNE*

Camarades, des tentatives de diminution sur nos salaires ont été tentées dans divers ateliers de notre ville. Devons-nous laisser passer sans protester et surtout sans chercher à porter remède à cette situation, nous ne le croyons pas.

C'est pourquoi nous vous convoquons à une réunion au Théâtre, dans le but d'empêcher cette diminution de nos salaires qui équivaut à une retenue du 13 0/0.

Nous comptons que vous répondrez en grand nombre à notre appel, c'est notre morceau de pain que nous défendons.

Allons, camarades, debout et à l'œuvre.

**UN GROUPE DE TISSEURS.**

**ORDRE DU JOUR :**

**De la diminution de nos salaires.**  
**Organisation d'un groupement de Tisseurs.**

Vienne. — Imp. L. Girard.

Qui organise cette réunion ? Où va-t-elle se tenir ?

---

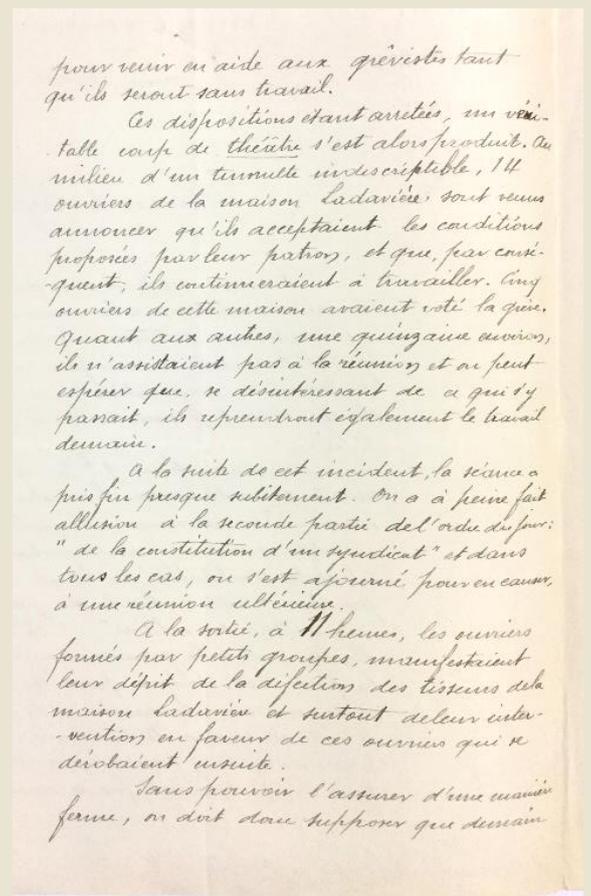
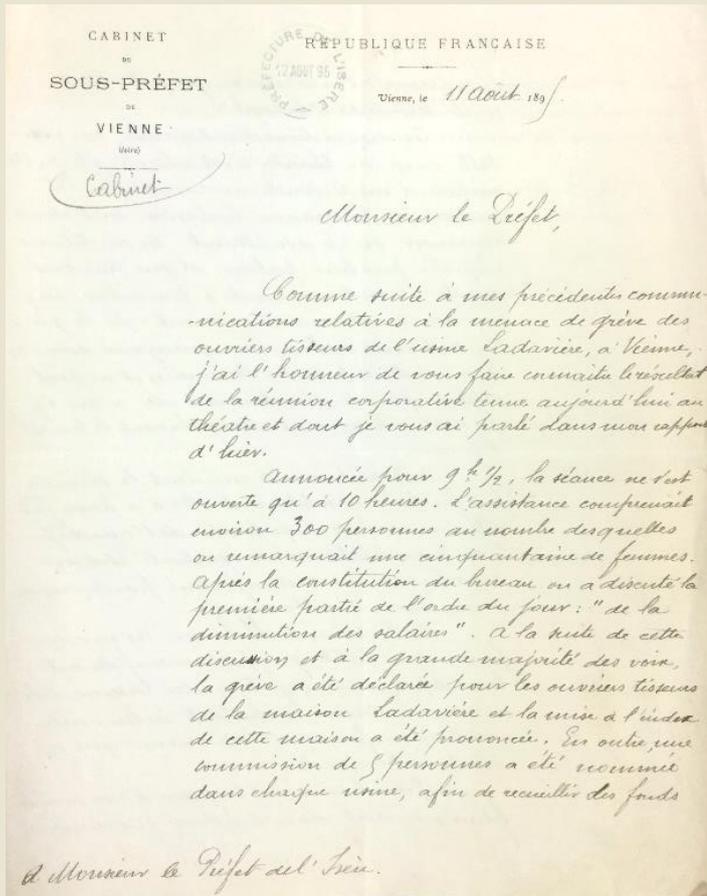
Pourquoi les ouvriers sont-ils mécontents ?

---

Quel est le but de la réunion ? Comment les ouvriers comptent-ils y parvenir ?

---

3.



**Transcription du document 2 :**

Monsieur le Préfet,

Comme suite à mes précédentes communications relatives à la menace de grève des ouvriers tisseurs de l'usine Ladavière, à Vienne, j'ai l'honneur de vous faire connaître le résultat de la réunion corporative tenue aujourd'hui au théâtre et dont je vous ai parlé dans mon rapport d'hier.

Annoncée pour 9h 1/2, la séance ne s'est ouverte qu'à 10 heures. L'assistance comprenait environ 300 personnes au nombre desquelles on remarquait une cinquantaine de femmes. Après la constitution du bureau on a discuté la première partie de l'ordre du jour : « de la diminution des salaires ». À la suite de cette discussion et à la grande majorité des voix, la grève a été déclarée pour les ouvriers tisseurs de la maison Ladavière [...]

Qui participe à cette réunion ?

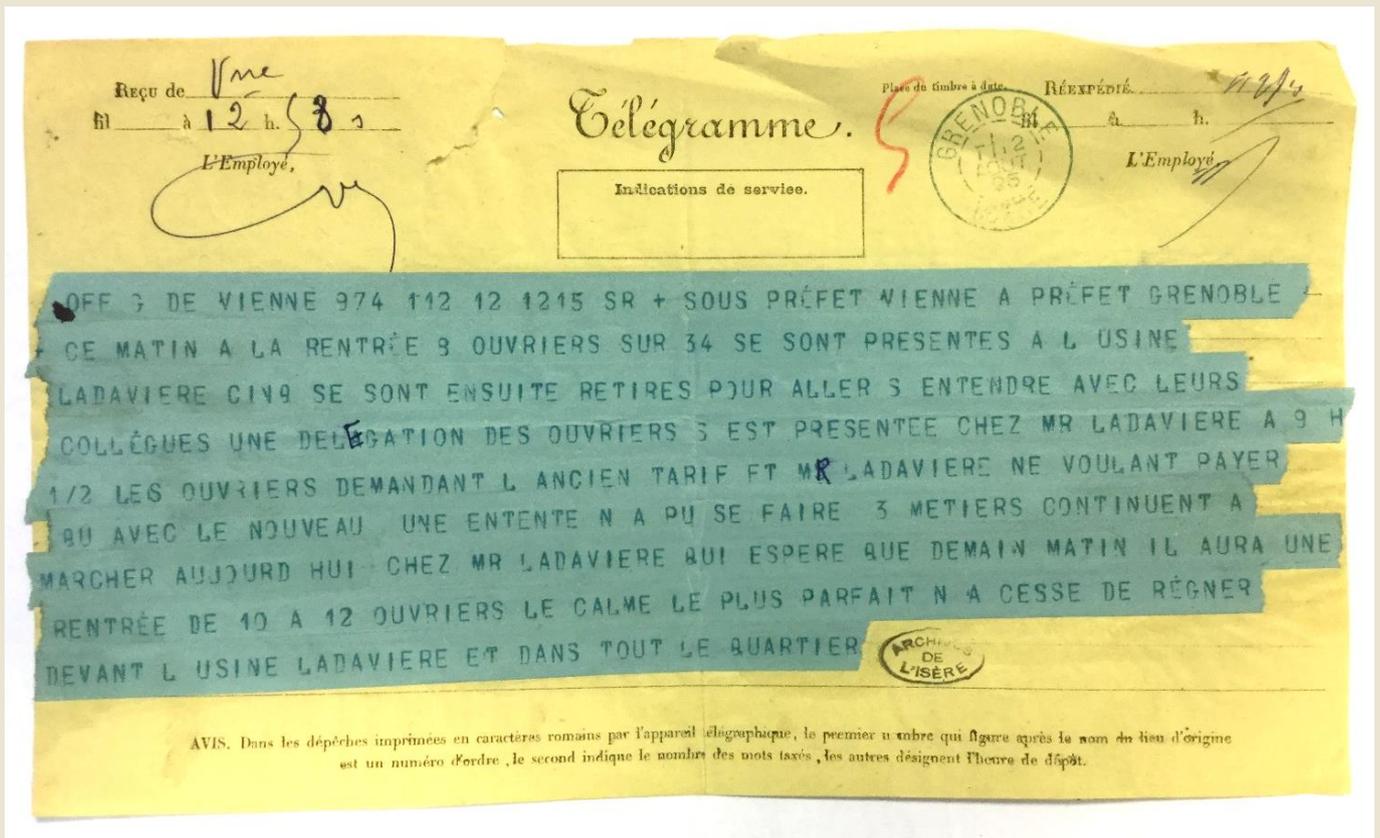
---

Que décident et votent les ouvriers de l'usine Ladavière ?

---



---



Combien d'ouvriers se présentent à l'usine ? Sur combien au total ? Vont-ils tous travailler ?

---

---

Que demandent les ouvriers au patron de l'usine ?

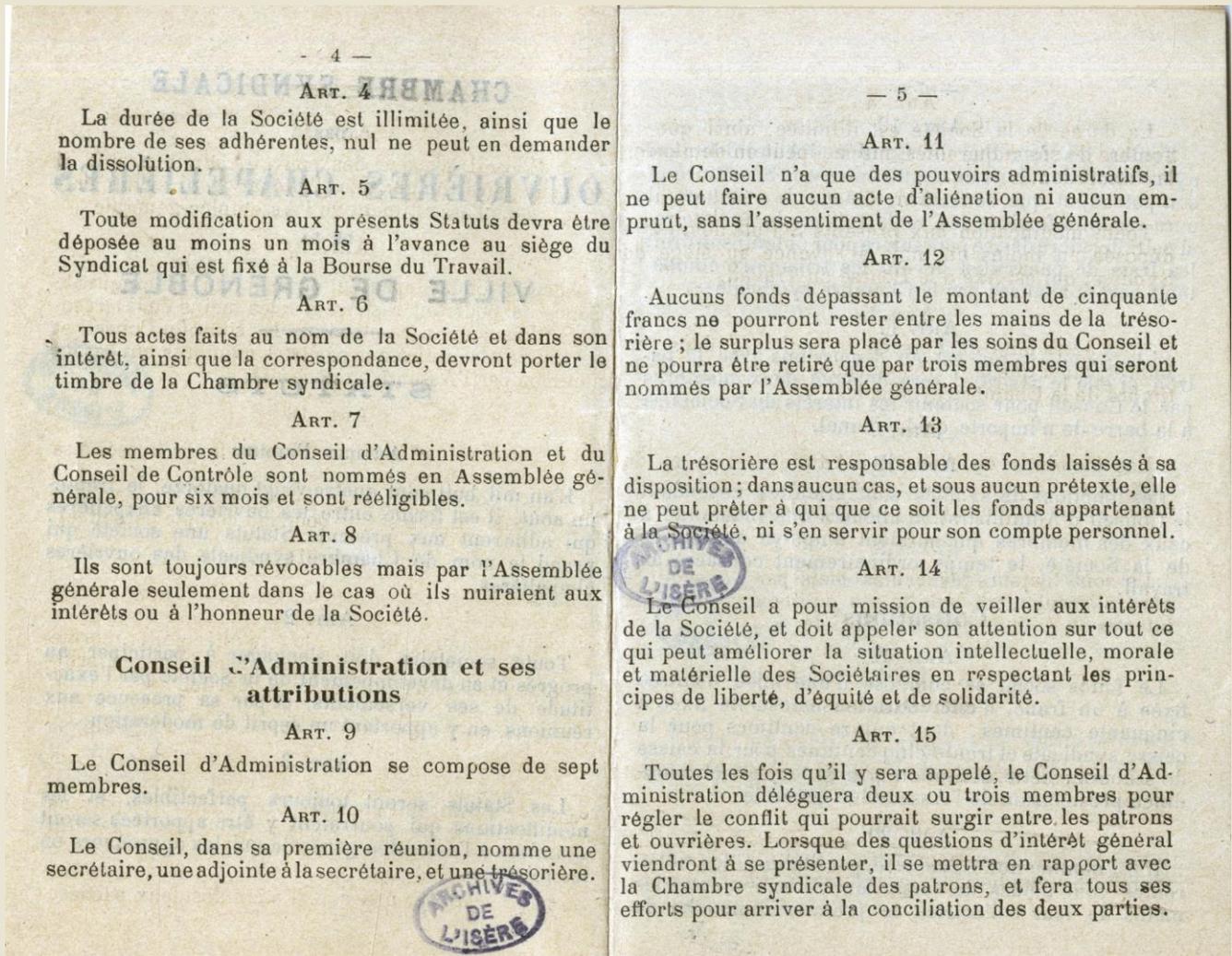
---

---

Quelle est la réponse du patron ?

---

---



Ce syndicat est destiné à quel métier ?

---

Quel est le but de ce syndicat et de son Conseil d'Administration (art. 14) ?

---

---

Comment les conflits doivent-ils être réglés ? (art. 15)

---

---

En utilisant les réponses aux questions précédentes, propose une définition pour le mot « **syndicat** » :

---

---